

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	Marque de fabrique	CHEVROLET	Type	Nova (modèle LXX69) (à partir du No de châssis LX69D7. ....)	Fiche d'homologation N°	CH 0334 34
-------------------	---------------------	--------------------	-----------	------	---	-------------------------	------------

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)						
Identification	"Nova LXX69" et "CH 0334 34" sur la plaquette du constructeur "LX69D." devant le No du châssis						
Plaquette constr.	sous le capot du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile						
N° du châssis	à gauche, derrière pare-brise						
Ident. du moteur	"D" à gauche, à l'avant en haut sur la culasse (frappé par l'importateur)						
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne						
Véhicule homologué	LX69D7T 108142	Signes fixes dans code du type				LX69D../LXX69	

<b>Chassis</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique, assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement AR
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp. interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AR= limiteur, AV= soupape de dosage
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe témoin combinée

<b>Moteur</b>			
Marque	CHEVROLET	Type	16-250 1bbl (D)
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidis.	eau	Nombre cylindr.	6
Alésage	98,43	Course	89,66
Cylindrée	4091	CV-impôt	20,84
Puissance en CV	110 SAE-net	à /min	3800
Bruit	79 dB/A	à /min	3800
Silencieux	1 rot 610x285x115 mm		
Mesure des gaz	ECE-15 *)		
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

<b>Carrosserie</b>	limousine		
Nombre de portes	4	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c **)	Rétroviseur	intérieur+gauche
Cale		Attelage	
Antivol	verrouillage de la direction et de la boîte.c.v.		
Nombre de places	6 av 3	centre	ar 3
<b>Dimensions</b>	int.	ext.	
Longueur	5022	Empattements	2819
Largeur	1834		
Hauteur	1380	Voie	av 1557 ar 1499
Porte à faux	lat.	Voies	av - ar -
	av 875		
	ar 1328	Braquage	g 12100 d 11950
Distance volant - vers l'avant du véhicule			

<b>Poids</b>	avant	arrière	total
Poids à vide	830	700	1530
Charge utile	145	275	420
Poids total	975	975	1950
Garantie fabr.	2153		
Dimens. pneus	FR 78 - 14	FR 78 - 14	(variantes +)
Pty / bar	R / 1,7	R / 2,0	voir
Charge pour V max	1160	1270	remarques)
	varie selon la marque, minimum 152 km/h		
Garantie poids remorquable avec frein	1501		
Garantie poids remorquable sans frein	454		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	152 km/h		
Vitesse maximale testée			

Equipement §) HCR (E)  
 Feux de route HCR (E)  
 Feux de croisement HCR (E)  
 Feux de position A (E) dans HCR  
 Feux rouges SAE (2) AIRCT 75 GUIDE 1X  
 Feux stop id.  
 Clignoteurs av SAE IP 76 GUIDE (AV=SAE(2)AP2 ar voir feux rouges  
 Catadioptres av (AV + AR) ar SAE A-68 DOT  
 Feux de gabarit av (AR=SAE(2)AP2 ar  
 Feux complément.  
 Eclairage plaque 1/au centre sous le couvercle du coffre  
 Essuie-glace 2/balais avec/sans lave-glace  
 Avertisseurs DELCO REMY "F"  
 ou d'autres modèles selon les fiches  
 d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme  
 Marque et type CHEVROLET Nova  
 Homologation N° CH 0334 34  
 Carrosserie limousine  
 Places total 6 avant 3  
 Poids à vide 1530 Carburant B  
 Charge utile - CV-impôt 20,84  
 Poids total 2153 Cylindrée 4091

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, sur montant de porte.
- \*\*\*) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis.
- +) Variante de pneu : E 78 - 14 AV 1120 (1,8) AR 1220 (2,1) V-max. varie selon la marque, minimum 152 km/h  
 195 SR 14 1100 (1,9) 1240 (2,2) 160 km/h  
 215/70 SR 14 1130 (1,9) 1220 (2,1) 180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les feux de position d'origine sont débranchés et remplacés par des A (E) dans HCR;
- la distance depuis le bord des clignoteurs AV n'est pas respectée; est admise selon décision de la DFP du 12.11.75;
- les feux rouges et stop sont équipés d'ampoules 18/5 W (la puissance exigée des ampoules, lorsqu'elle diffère de celle d'origine, doit être marquée de manière durable et bien visible);
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- la sortie du tuyau d'échappement est menée vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- les feux de gabarit AV doivent être débranchés afin que les clignoteurs AV latéraux et AV fonctionnent simultanément;
- les verres orange des feux de position/clignoteurs AV sont remplacés par des blancs.

A noter dans le permis de circulation:

(102) - Charge utile de la galerie, maximum 90 kg.

Lieu et date de l'homologation

Studen, 22.11.76

Homologation fédérale des types de véhicules